

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XII. — Instruments de précision, électricité.

N° 354.873

1. — HORLOGERIE.

Mécanisme de déclenchement du marteau dans les montres-réveil.

M. CHARLES-LOUIS FAIVRE résidant en Suisse.

Demandé le 2 juin 1905.

Délivré le 9 août 1905. — Publié le 17 octobre 1905.

(Demande de brevet déposée en Suisse le 29 mai 1905. — Déclaration du déposant.)

Une forme d'exécution de l'objet de l'invention est représentée au dessin ci-joint, donné à titre d'exemple.

Dans une creusure *a* de la platine est logé un disque *b* solidaire, par ajustement à frottement gras, de la roue *c* faisant un tour par 12 heures et actionnée par le pignon *d*. Sur le disque *b* est fixé un pied *e* qui à chaque tour de ce disque, vient buter contre un talon en forme de dent *f*, terminant un levier *g* pivoté en *h*, sur une des parties fixes du mouvement de montre; l'autre extrémité de ce levier comporte un bec *i* qui, lorsque le pied *e* n'agit pas sur la dent *f*, se trouve dans le chemin d'un couteau *j* fixé sur le marteau du réveil *k*, pivoté en *l* et actionné par un petit rouage, comme dans la généralité des montres-réveil.

Un ressort *m* tend à faire appuyer constamment le levier *g* contre une butée fixe *n*.

Aussi longtemps que le pied *e*, dans le mouvement de rotation du disque *b*, n'est pas en contact avec la dent *f* du levier, celui-ci maintient arrêté le marteau *k*; donc, pendant la majeure partie du temps, le mouvement ordinaire de la montre, conduisant ce disque *b*, n'est nullement chargé; condition permettant un bon réglage de la montre.

Lorsque le pied *e* vient en contact avec *f*, le levier *g* est légèrement déplacé et le mar-

teau *k* n'étant plus retenu, vient frapper contre le ressort-timbre *o*, aussi longtemps que le pied *e* est en contact avec *f*. La durée de fonctionnement du réveil est donc limitée par la forme en angle plus ou moins aigu de la dent *f*.

On remarquera qu'on peut faire tourner impunément le disque *b* indifféremment dans un sens ou dans l'autre, le pied *e* agissant de façon identique d'un côté ou de l'autre de la dent *f*.

Le dispositif de mise à l'heure du réveil, le mécanisme actionnant le marteau, ainsi que le mouvement conduisant le disque peuvent différer. De même, la forme et les dimensions des organes décrits peuvent aussi différer.

RÉSUMÉ.

Ce qui caractérise l'invention, c'est :

Un mécanisme de déclenchement du marteau dans les montres-réveil, comportant un levier pivoté en un point fixe du mouvement de montre et se terminant d'une part par une dent contre laquelle peut venir buter un pied solidaire d'un mobile commandé par le mouvement de la montre à raison de 1 tour en 12 heures, et d'autre part par un bec qui est placé dans le chemin d'un couteau fixé sur le

marteau du réveil aussi longtemps que ledit | tendant constamment à faire appuyer ledit  
pied n'agit pas contre ladite dent, un ressort | levier contre une butée fixe.

CHARLES-LOUIS FAIVRE.

Par procuration :

Pierre LEISSE.

